

N° D'ORDRE : 2020-157

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 23****Pouvoirs : 06****Excusé : 00****Absents : 00****Qui ont pris part****à la délibération : 29****Date de convocation : 8 Décembre 2020**SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – Mme ARGENTO Katia – Mme SAUQUET Adeline – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : M. LABASTIE Eric pouvoir à M. Gilles VINCENT – M. CAILLEAUX Rémi pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à M. MARIN Michel – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Mme VIENOT Véronique – M. CLAVE Denis pouvoir à Mme MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia (à l'unanimité).

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

4-SORTIES D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL au 31/12/2020

Monsieur le Maire explique à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal que la commune procède chaque année à une mise à jour de son patrimoine.

Certains biens doivent être détruits car ne fonctionnent plus et ne peuvent être réparés. En application de la procédure comptable, il convient de les sortir de l'actif de la commune pour leur valeur nette comptable étant précisé qu'il s'agit d'opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le Trésor Public.

Après avoir donné toutes précisions utiles, il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à sortir de l'inventaire les biens comme suit :

MISE EN REFORME AU 31.12.2020					
N° inventaire	N° d'immobilisation	Nature du bien	date d'achat	Valeur d'achat	VNC au 31.12
20150109	20150109	CERTIFICAT CERTINOMIS	26/05/2015	516,00 €	104,00 €
20130028	20130028	PROJECTEUR CINEMA	07/01/2013	10 247,33 €	10 247,33 €
20130066	20130066	NEON CTM	22/03/2013	597,40 €	597,40 €
20140130	20140130	LOCATION MINI PELLE ERMITAGE	01/08/2014	800,41 €	800,41 €
20160204	20160204	GRILLAGES VOLIERE	22/11/2016	752,29 €	752,29 €

2797	20497	LOGICIEL CADASTRE + URBANISME	24/09/2004	1 486,93 €	0,00 €
3803	24503	CARTE MERE PROGRAMMEE CAMION	30/11/2010	1 627,76 €	0,00 €
2027	98018	FAUTEUIL DE BUREAU	04/08/1998	155,50 €	0,00 €
20140080	20140080	CARTE ELECTRONIQUE POMPE	23/05/2014	381,20 €	0,00 €

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'approuver l'état de sortie des immobilisations mises en réforme.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 15 décembre 2020, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT